

*Orages explosifs :
métaphores et actions révolutionnaires, 1788-1795*

Sophie WAHNICH

« Nous avons opposé le glaive au glaive et la liberté est fondée; elle est sortie du sein des orages; cette origine lui est commune avec le monde sorti du chaos, et avec l'homme qui pleure en naissant¹. »

« Tout commence sous le ciel² ».

Saint-Just est lyrique ce 26 germinal an II (15 avril 1794). Il parle au nom du Comité de salut public pour refermer et la crise des factions et un certain usage de la terreur. Les orages qui ont paradoxalement permis de fonder la liberté doivent laisser la place aux seuls « visages dressés vers le ciel », comme pouvait en parler Ovide dans ses *Métamorphoses* et comme le reprendra Victor Hugo pour lutter contre la petitesse de Napoléon III.

Il faut de la grandeur et du sublime pour fonder la liberté, créer le monde, y mettre un enfant au monde. Il faut l'explosion de l'orage. Mais il faut mener le vaisseau dans la tempête et arriver au port. Retrouver la sérénité. Sortir du conflit et demeurer grand.

Cette grandeur et le sublime des paysages et situations climatiques tourmentées sont au cœur des représentations picturales et philosophiques des Lumières et sans doute la Révolution les a retraduites dans son esthétique

¹ Louis Antoine de Saint-Just, *Œuvres complètes*, éd. Miguel Abensour et Anne Kupiec, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2004, p. 752, désormais *OC*.

² Saint-Just, *OC*, p. 753.

de la politique³ et dans cette métaphore ambivalente de l'orage, à la fois souhaitable et redoutable justement parce qu'il explose et détruit. « Je ne pouvais m'arracher à ce spectacle mêlé de plaisir et d'effroi⁴ », disait Diderot. « Tout ce qui étonne l'âme, tout ce qui imprime un sentiment de terreur conduit au sublime. Une vaste plaine n'étonne pas comme l'océan, ni l'océan tranquille comme l'océan agité⁵. » L'émotion sublime provient alors d'une « terreur délicate », oxymore donc.

Mais il faut prendre en compte des écarts, ceux qui opposent des penseurs tout en faveur d'une vision que l'on peut dire optimiste des possibles humains, Shaftesbury, Diderot, Kant, et ceux qui confinent au désespoir comme Burke.

Les uns et les autres reconnaissent ce délice paradoxal mais ne le font pas tenir aux mêmes causes.

Chez Burke,

Tout ce qui est propre à exciter les idées de la douleur et du danger ; c'est-à-dire, tout ce qui est en quelque sorte terrible, tout ce qui traite d'objets terribles, tout ce qui agit d'une manière analogue à la terreur, est une source du sublime ; [...] Mais si la douleur agit plus puissamment que le plaisir, elle touche moins que l'idée de la mort ; parce qu'il y a peu de douleurs, même des plus cruelles, qu'on ne préfère à la mort ; et ce qui ajoute à l'horreur de la douleur elle-même, n'est-ce pas qu'on la considère comme un émissaire de cette reine des terreurs ? Lorsque le danger et la douleur pressent de trop près, ils ne peuvent donner aucun délice ; ils sont simplement terribles : mais à certaines distances, et avec certaines modifications, ces affections peuvent devenir et deviennent réellement délicieuses⁶.

L'âme jouit du tragique, de la terreur, mais aussi de la possibilité d'être comme un spectateur éloigné et à l'abri du danger. La contemplation de l'orage en ce cas fait frissonner mais n'agrandit pas l'âme. Le sujet contemplatif ne risque rien. Son expérience sublime, il en jouit sans grandeur subjective et morale.

³ Jacques Guilhaumou, « Fragment d'une esthétique de l'événement révolutionnaire. La mort de Marat », dans Gilles Sauron, Andrej Turowski et Sophie Wahnich (dir.), *L'Art et le discours face à la Révolution*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 1998, p. 63-78.

⁴ Denis Diderot, *Le Salon de 1767*, dans *Œuvres complètes de Diderot*, DPV, t. XVI, p. 182.

⁵ *Ibid.*, p. 233-234

⁶ Edmund Burke, *A Philosophical Enquiry into the Origin of our Ideas of the Sublime and Beautiful*, 1757. *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau* (1757), éd. et trad. de Baldine Saint Girons, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2009.

Chez Diderot⁷, *a contrario*, le spectateur ne le demeure pas. L'effet de l'émotion violente incite à l'enthousiasme, agrandit l'imagination et conduit à la création, à l'action. Or cette action est morale. Il va au secours de ceux qui vivent la tragédie. Le spectateur burkien accepte stoïquement la mort de l'autre, quand l'acteur de Diderot assume le statut de mortel et contemple le hors-temps de l'éternité du monde. « L'émoi sublime est un mouvement réflexif de la conscience⁸ », un sentiment sacré qui rejoint une éthique du bonheur qui ne peut exister sans la passion sublime. « On déclame sans fin contre les passions [...]. Cependant il n'y a que les passions, et les grandes passions, qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages⁹. » La question de la vie comme telle à travers les mœurs sublimes est celle des révolutionnaires. Le sublime arrache alors l'homme à sa simple raison, ouvre son imagination au sacré, à la démesure de ce qui est ordinairement banni par la civilisation. L'orage sublime en ce cas est démesure mais il est aussi promesse d'une renaissance, « régénération » disent les révolutionnaires. Il n'est pas jouissance de la mort mais conscience que vie et mort sont parfois dangereusement proches dans l'explosion qui désagrège avant que le monde ne se recompose.

Avant Diderot, Shaftesbury avait souligné cette démesure dans sa *Lettre sur l'enthousiasme*. L'enthousiasme désigne un état de l'esprit qui se manifeste par une passion semblable à celle de « l'inspiration divine ». « Car lorsque l'esprit est emporté par une vision et fixe sa vue sur quelque objet réel ou sur un simple fantôme de divinité, lorsqu'il voit ou croit voir quelque chose de prodigieux et de surhumain, l'horreur, le délice, la confusion, la crainte, l'admiration, quelle que soit la passion qui est la sienne ou qui a le dessus en cette circonstance, sera en quelque sorte immense et monstrueuse et (comme le disent les peintres) plus grande que nature¹⁰ ». Il ajoutait : « Il y aura de l'extravagance et de la fureur dès lors que les idées ou les images reçues seront trop grandes pour pouvoir être contenues dans l'étroit vaisseau humain. Si

⁷ Sur Diderot et le sublime, on consultera : Dominique Peyrache Leborgne, « Sublime, sublimation et narcissisme chez Diderot », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 13, 1992, p. 31-46, et Katalin Kovacs, « Philosophie du sublime, poétique des ruines : la critique d'art de Diderot », dans *Entre érudition et création*, éd. Pascale Hummel, Paris, Éditions Philologicum, 2013, p. 77-90.

⁸ Dominique Peyrache Leborgne, « Sublime, sublimation et narcissisme chez Diderot », art. cité, p. 34.

⁹ Denis Diderot, *Pensées philosophiques*, DPV, t. II, p. 17.

¹⁰ Anthony Ashley-Cooper, comte de Shaftesbury, *Lettre sur l'enthousiasme*, éd. Claire Crignon de Oliveira, Paris, Le Livre de Poche, 2002, section VII, p. 170.

bien que l'on peut qualifier l'inspiration de divin enthousiasme puisque le mot lui-même signifie présence divine [...]. » Divin est alors utilisé pour exprimer « tout ce qu'il pouvait y avoir de sublime dans les passions humaines¹¹ ». L'enthousiasme serait la passion qui nous fait accéder au sublime en nous permettant d'appréhender des choses qui dépassent les limites de ce que notre esprit est capable de saisir. Explorer d'enthousiasme, ce n'est pas alors rencontrer la mort mais plutôt ce qui la nie. Ce sublime est celui de la joie, des larmes qui parfois l'accompagnent et de cette capacité du corps humain à se fendre.

L'enthousiasme est alors « le sentiment de reconnaissance d'un principe divin [...] que nous éprouvons lorsque nous sommes capables de reconnaître dans l'univers un ordre et une harmonie qui témoignent de l'existence d'un principe divin dans le monde¹² ».

De son point de vue, cette émotion fait partie de la nature humaine et constitue un « bon fond d'esprit visionnaire ». S'il produit la fureur sociale et politique, le fanatisme, l'excès vient de la violence du sentiment de sociabilité et non de l'hostilité des hommes entre eux. Il faut comprendre comment l'État et la religion suscitent l'enthousiasme et ainsi considérer son caractère ambivalent à la fois bénéfique et maléfique, comme fondamentalement humain. L'enthousiasme peut produire des orages d'émotions collectives, mais il est susceptible de réglages et alors ces émotions seront bénéfiques. Il faut quitter l'orage et retrouver la pluie bénéfique.

MÉTAPHORES

L'ambition révolutionnaire est, à mon sens, soucieuse de ce sublime enthousiasme à réguler, pour que la sociabilité qu'elle engendre ne bascule pas en pure hostilité. L'orage n'est plus un simple malheur mais un événement violent et complexe qu'il faut faire tourner en faveur de la révolution. C'est pourquoi, lorsque l'orage est social, il est bon de le prévenir, ou de l'apaiser.

Mémoire de l'orage. 1788-1789

L'orage, c'est aussi, au XVIII^e siècle, une métaphore de l'émotion. Le tumulte des sentiments. Les agitations du cœur rejoignent alors le tumulte de la société. « Craignez de nous déchirer le cœur par le sentiment de vos injustices » : certains énoncés comme celui-ci ne savent plus s'ils parlent

¹¹ *Ibid.*, p. 171.

¹² Claire Crignon de Oliveira, présentation de Shaftesbury, *Lettre sur l'enthousiasme, ibid.*, p. 88.

de politique ou d'aventure amoureuse. Émeutes, émotions, l'orage naît du cœur sensible, indigné, enthousiaste. Alors l'orage apparaît dans une atmosphère où le « vent se lève », les éclairs strient le ciel, le tonnerre fait entendre sa voix et la foudre abat les symboles et les attributs du despotisme. Après s'être préparé, il explose bel et bien.

Il demeure troublant de savoir qu'un an, jour pour jour, avant la recherche par les Parisiens des armes à la Bastille, un orage météorologique mémorable¹³ avait traversé l'Île de France et le nord du pays. Ce cataclysme aurait offert un reflet au futur antérieur des désordres du monde. Circulant dans une chaleur anormale, ses rafales avaient déraciné les arbres, fait tomber les flèches d'église pendant la messe, détruit moulins et toitures. La grêle avait brisé des vitres, celles des châteaux de Rambouillet et de Vincennes, tué du bétail et des hommes ; sur la route, Louis XVI avait dû se mettre à l'abri mais son valet était mort. Les récoltes étaient détruites.

Les dates anniversaires construisent le répétitif, mais l'électricité et la foudre qui avaient été particulièrement présentes en 1788 ont changé de nature en 1789. L'espérance du bonheur et l'enthousiasme pour la liberté ont créé l'électricité des 13 et 14 juillet, les émotions sublimes et l'engagement à voler au secours de la liberté naissante en danger.

Métaphore révolutionnaire

L'orage, comme tel, n'est pas une métaphore vraiment abondante dans l'archive révolutionnaire ; la foudre, la tempête lui font concurrence, à moins qu'elles ne décrivent les enjeux de l'orage¹⁴. Quand « l'orage » apparaît, il se partage en trois usages. Pour les révolutionnaires qui récuse la légitimité des mouvements populaires, l'orage est un tumulte qu'il faut étouffer dans l'œuf. Un danger, plus qu'une occasion de régénération éthique. Le 12 mai 1792, Quatremère rend compte, au nom du comité d'instruction publique, du décret qui vise à honorer Simoneau, tué sur le marché d'Étampes pour avoir actionné la loi martiale contre les taxateurs du prix du blé et avoir donc défendu la liberté illimitée du commerce des blés. Ce décret organise une fête nationale de la Loi pour un maire d'Étampes transformé en martyr de la loi. Il s'agit de faire cesser toutes velléités d'agitation taxatrice sur les marchés en sacralisant ceux qui s'opposent à ces taxations et en s'appuyant sur une

¹³ Anouchka Vasak, « L'orage du 13 juillet 1788, l'histoire avant la tourmente », *Le Débat*, 130, mai-août 2004, p. 171-188.

¹⁴ Pour une vision plus panoramique des métaphores naturelles pendant la Révolution française nous renvoyons à Olivier Ritz, *Les Métaphores naturelles dans le débat sur la Révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

loi devenue sacrée pour les révolutionnaires. « Vous avez voulu encourager le patriotisme par un grand exemple, c'est ainsi que les législateurs d'un grand empire, maniant avec art le levier de l'opinion, peuvent d'un seul mouvement et sans effort, *calmer les orages*. Oui cette fête, consacrée au respect dû à la loi, est un rappel à l'ordre bien plus puissant que les moyens de la force¹⁵. » Calmer les orages au pluriel, c'est calmer les émeutiers, et donc empêcher les explosions, parfois en fabriquant un consensus, une fausse concorde par l'élaboration de fêtes finalement autoritaires.

On retrouve cet orage à apaiser pour ramener l'ordre chez les représentants des autorités constituées de Limoges, quand ils ont à statuer sur le meurtre d'un prêtre réfractaire, qui, alors que la patrie avait été déclarée en danger, refusait de donner ses armes. « Dans *ce temps de trouble et d'orage*, pendant que des monstres semblent étendre leur règne par la contagion de l'effroi, de l'égarement et du délire, pendant que les citoyens tendent peut-être trop à s'isoler dans le sentiment du commun danger [...] opposons à l'audace du crime, les voix de l'indignation et de l'humanité par des exemples puissants de sentiments naturels¹⁶. » Une représentation de l'ordre moral universel et anhistorique est alors à l'œuvre dans un discours qui occulte toute référence au contexte politique conflictuel de l'été 1792. L'orage tient de la monstruosité, non de la conflictualité politique radicale. L'explosion n'est jamais légitime.

A contrario pour les révolutionnaires prononcés, l'orage sert à la fois à évoquer un moment précis, émeutier ou terroriste, malheureusement nécessaire et à donner un sens quasi surnaturel à la Révolution française en son entier.

Ces moments émeutiers ou terroristes nécessaires sont considérés là encore comme redoutables, c'est pourquoi il faut les éviter ; ils sont dangereux, même si légitimes. Il faut bien mesurer l'écart idéologique qui sépare ainsi ceux qui défendent la souveraineté populaire et ceux qui l'attaquent.

Si on nous trahit, a dit encore le député patriote que je combats, le peuple est là. [...] Le peuple était là aussi lorsque dans tous les pays libres, lorsque malgré ses droits et sa toute-puissance, des hommes habiles, après l'avoir endormi un instant l'ont enchaîné pour des siècles. Il était là lorsqu'au mois de Juillet dernier son sang coula impunément au sein même de cette capitale; et par quel ordre? Le peuple est là mais vous, représentants n'y êtes-vous pas aussi? Et qu'y faites-vous si au lieu de prévoir et de décon-

¹⁵ *Le Moniteur universel*, t. XII, p. 368.

¹⁶ Procès-verbaux du conseil général de la Haute-Vienne, série C des Archives nationales carton 158, liasse 329, pièce 15.

certes les projets de ses oppresseurs vous ne savez que l'abandonner au droit terrible de l'insurrection¹⁷ ?

Dans ce débat, Robespierre affirme qu'il faut épargner au peuple le recours à l'insurrection, toujours extrêmement dangereux. Il va plus loin, il demande aux législateurs d'agir eux-mêmes au nom du peuple afin de le protéger des conséquences qui pourraient être terribles en cas d'une telle insurrection. Il rappelle le carnage de la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791, car c'est l'événement terrible qui hante l'ensemble des patriotes.

Le 6 août 1792 à l'Assemblée législative, « on lit une lettre de M. Varlet, citoyen de Paris, rédacteur d'une pétition signée dans le Champ-de-Mars par des fédérés et par un grand nombre de citoyens¹⁸ » : « L'horizon s'épaissit, *la foudre gronde, un bruit sourd précurseur de l'orage se fait entendre*, nous voguons sans pilote. » Cette métaphore de l'orage, de l'électricité et du vaisseau qui risque de naufrager donne la mesure du sentiment du danger vécu par les protagonistes de cette veillée d'armes où l'on espère encore qu'elles seront rendues inutiles par un geste symbolique salvateur. L'explosion est toujours redoutable. Varlet poursuit. « Messieurs, soyez donc les pères, les sauveurs de la patrie ; vous pouvez tarir nos dangers en desséchant la source, elle est au château des Tuileries ». Les législateurs, aussi défaillants soient-ils ce 6 juillet, restent les seuls espoirs de ces pétitionnaires qui rejouent le Champ-de-Mars. La figure du législateur reste sacrée et salvatrice. Elle précède l'évocation de l'être suprême, toujours pour éviter l'explosion.

Contrairement à l'orage météorologique, l'orage politique peut être régulé et c'est là que nous retrouvons Shaftesbury. Il suffit de faire justice et de dénoncer ceux qui organisent, fomentent, veulent le trouble. La métaphore du bateau sans capitaine dans la tempête, de la houle inquiétante est, quant à elle, récurrente, Victor Hugo d'abord puis Abel Gance en font un motif pour évoquer ces moments d'incertitude qui planent sur l'orage révolutionnaire et avant que chaque tempête ne se déclenche.

Rosalie Jullien, le 23 août, soit moins de quinze jours après la prise de ces Tuileries, écrit à son fils « Il n'y a qu'une chose qui m'épouvante, c'est que les formes de notre nouvelle justice étant fort douces, des gens normalement coupables ne le seront pas matériellement et échapperont au glaive

¹⁷ Maximilien Robespierre, *Débat sur la guerre, aux Jacobins, 18 décembre 1791*, *Œuvres de Maximilien Robespierre*, Paris, Publications de la Société des études robespierristes, Phénix éditions, 2000, t. VIII, p. 58-59.

¹⁸ *Le Moniteur, op. cit.*, p. 340.

de la loi. Le peuple irrité verra ses vengeances les plus justes avortées, ce qui pourrait produire *un mouvement orageux*¹⁹. »

La demande de justice, en butant sur la procédure, ne peut réparer les « crimes du 10 août », elle ne peut effectivement que produire une forte colère face au deuil qui habite la cité après la mort de tant d'insurgés qui aurait pu être évitée. Le crime, c'est d'avoir ouvert le feu quand les insurgés réclamaient une révolution de velours, voire une insurrection de la loi, en changeant des articles de la Constitution. Cette colère finit par conduire aux massacres de septembre 1792 : se faire justice soi-même, puisque la vengeance des lois n'a pas lieu. Exploder de colère.

Donc oui, il faut prévenir l'orage, retenir sa violence, en anticipant. L'enchaînement des émotions qui conduit à ces orages de colère impétueux est prévisible, légitime mais nul ne les souhaite *a priori*. Les révolutionnaires ne souhaitent pas l'orage mais sont prêts à l'affronter, à l'assumer. C'est fort différent.

Il y a enfin un orage qui englobe tout l'événement révolutionnaire, avec ses nuées qui s'accumulent pour évoquer la crise de l'Ancien régime, puis ces nuées craquent et c'est l'événement révolutionnaire, prise de la Bastille mais aussi, en amont, transformation radicale des États généraux en Assemblée nationale constituante, puis le tonnerre gronde. Ce tonnerre vient de la puissance de la voix du peuple qui, ayant recouvré sa souveraineté, fait entendre sa colère. Une voix tonitruante. C'est alors que les foudres de la loi détruisent la féodalité et l'esprit petit qui rampe devant les puissants comme des reptiles qui prennent alors la fuite. Puissances telluriques qui atteignent l'ensemble de l'ordre animal et humain. C'est la loi qui explose et alors le corps social n'est pas en danger.

Donc oui, une révolution ce serait non seulement une série de petites explosions orageuses à contrôler, mais un vaste orage fait de séquences météorologiques devenues des séquences sociales. La révolution devient ainsi un événement quasi naturel et pourtant politique, un événement qui a une nécessité et qui doit, à un moment donné, cesser pour rétablir le beau temps d'un monde transformé et mieux gouverné, plus juste et plus serein. « Quand une constitution sage et nerveuse aura pris son à-plomb, la sûreté publique assurée ne nécessitera plus ces cohortes menaçantes que rendent utiles les

¹⁹ Rosalie Jullien, lettre du 23 août 1792, dans *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, p. 255, citée par Pierre Caron, *Les Massacres de septembre*, Paris, Maison du livre Français, 1935, p. 441.

moments d'orage, pour réprimer les malveillants²⁰. » Car bien sûr après la pluie le beau temps, dit-on.

Mais la crainte des révolutionnaires est de voir perdurer le tumulte orageux, un tourbillon de crises incessantes, interminables, que l'orage devienne l'ordinaire et non plus l'extraordinaire :

Quelque fois l'excès [...] de cruautés... de violences et de persécutions, poussant à bout l'homme esclave, lui a enfin rendu toute son énergie; et secouant ses fers en frémissant d'indignation, il s'en est servi pour cribler à son tour, pour pulvériser même ses tyrans. Mais trop rarement une législation mieux raisonnée a su consacrer la félicité de tous par le règne des vertus civiques et par la répression des passions liberticides. De là cette fluctuation continuelle dans l'ordre moral et politique qui, plaçant les peuples au centre d'un *tourbillon orageux*, les a entraînés successivement de la théocratie ou de la stratocratie à la monarchie, et trop rarement d'une servitude longue et révoltante à la liberté²¹.

Le beau temps ne succède pas toujours à l'orage révolutionnaire et quand Billaud-Varenne fait éditer son *Système régénérateur* en pluviôse an III (février 1795), il sent bien que quelque chose a été manqué, que Thermidor n'est pas une sortie du tumulte mais sa poursuite avec les mêmes récifs qui peuvent faire s'échouer le bateau qui a depuis si longtemps quitté le port. La tempête en mer et sa houle ont souvent servi de métaphore pour cette errance sur des flots impossibles à maîtriser. Les récifs sont l'absence d'esprit révolutionnaire, de vertu civique, de sentiments cordiaux dans les relations humaines. Des choses simples mais qui manquent cruellement.

Trop souvent, à l'issue des révolutions les plus propres à ramener la félicité publique, il arrive que l'asservissement des nations n'a changé que de forme ou de tyran. La raison d'un résultat si étrange tient au défaut de trempe dans les esprits, qui, provoqués au désespoir par la tyrannie, peuvent bien faire une explosion, mais qui n'ont pas assez d'élasticité pour soutenir longtemps cet essor : alors soulevé contre les excès de l'oppression plutôt qu'animé par le sentiment de la dignité de l'homme violemment outragé, on agit moins pour briser complètement ses fers, qu'avec l'intention de produire un changement quelconque pourvu qu'il allège des maux devenus insupportables : on ne voit qu'un monstre à abattre, sans songer à détruire le repaire qui l'a vomé²².

²⁰ Jacques-Nicolas Billaud-Varenne, *Principes régénérateurs du système social*, introduction et notes par Françoise Brunel, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, p. 69.

²¹ *Ibid.*, p. 66.

²² *Ibid.*, p. 77.

L'élasticité serait alors la qualité qui permet de tenir dans la tourmente comme le roseau face au chêne. Une élasticité qui fait que, comme le chat, un peuple serait capable de retomber doucement sur ses appuis après un moment de contorsions et de changements improbables. Une qualité de la matière humaine, du cœur, des sentiments, une qualité qui vous rend apte au changement, aussi radical fût-il. Mais l'orage raidit les corps effrayés et cette souplesse se perd. Les révolutionnaires le savent d'expérience et savent que leur orage, en lançant la foudre, a détruit des ennemis mais aussi effrayé des égarés et des amis. L'orage fait peur, l'orage n'est pas maîtrisable, il témoigne d'une puissance plus grande que l'homme. Ça lui échappe. Et comment prétendre guider l'orage, l'orienter, le canaliser comme semblait le recommander Shaftesbury? Voltaire déjà raillait Corneille quand ce dernier prétendait « vaincre l'orage ». Il observait que « vaincre est impropre, qu'on dissipe, calme, détourne, brave un orage, mais qu'on ne le vainc pas²³ ».

Révolution interminable et pourtant invincible? Certes la même séquence historique a inventé le paratonnerre et les révolutionnaires pourraient alors se mettre à croire qu'ils sont capables dans la tourmente, la tempête, l'orage de trouver quelques paratonnerres protecteurs de ce que l'on ne voudrait pas dissoudre: le lieu même que l'on voulait refonder dans l'égalité, la confiance civile et la liberté, ce lien social fragile qui est au fondement de la République espérée. La Révolution semble devenir un éternel orage, plutôt qu'un tumulte qui fait passage entre un gouvernement révolutionnaire et la sage constitution, le sublime de l'effort vertigineux et le retour à un bonheur paisible.

Mais même si la Révolution orageuse réussit ou semble réussir, après l'orage les réparations sont nécessaires, car un orage cause des dommages.

ORAGE: FAIRE PLACE NETTE, INVENTER LE MONDE

Chaque séquence de l'orage est à la fois destituante et instituante, sublime. Inquiétante donc.

Cumulus

Les nuées qui s'accumulent permettent de produire un savoir commun sur ce qui ne va pas, les dettes, l'arbitraire, l'injustice, l'iniquité fiscale, l'absence de liberté politique, l'absence de liberté religieuse. Quand les nuées s'accumulent, on ne peut plus faire semblant de ne pas savoir. C'est alors que le

²³ Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Lefevre et Déterville, 1818, t. 30, p. 422. Remarque reprise dans le *Dictionnaire Littré* à l'entrée « orage ». Corneille disait: « Cependant allons voir si nous vaincrons l'orage » (*Rodogune*, III, 6).

tempérament de l'esclave peut basculer vers la dignité de l'homme libre. La nuée qui prépare l'orage institue le désir de liberté en chacun, comme un feu qui naît et qui couve, explosif le moment venu. C'est pourquoi ce qu'on nomme la pré-révolution d'une manière téléologique mérite une attention qui déjoue les interdits de la pensée du temps historique. Car l'expérience s'accumule d'une manière vertigineuse de 1787 à 1789, c'est-à-dire depuis que les États généraux ont été réclamés par la noblesse elle-même.

L'anti-absolutisme a d'abord été manipulé par les parlements se présentant comme la voix de la nation, mais la noblesse de robe refuse de fait l'agitation du tiers état et, en situation, fait alliance avec la noblesse et non avec la bourgeoisie. Prenons l'exemple de la Bretagne. Le 26 janvier 1789, la noblesse organise un rassemblement qui attaque, frappe et blesse des bourgeois et des étudiants, un ouvrier est grièvement blessé par des laquais de grands seigneurs. Or le parlement de Bretagne apporte son soutien à ces violences aristocratiques. Le 27 janvier 1789, de jeunes Bretons répliquent, laissant à leur tour des morts sur le trottoir. Le 28, le parlement enregistre les plaintes déposées contre le Tiers et provoque un véritable soulèvement armé à Rennes. Les jeunes des villes environnantes, 900 de Nantes et 600 de la région nantaise sont venus grossir les rangs du Tiers. Ce sont les plus pauvres, les gagne-deniers, domestiques, porteurs de chaise, qui réclament le respect de la constitution bretonne, ce qui suppose également le respect du tiers état. L'affrontement avec les forces de l'ordre est violent et contagieux. En avril, des émeutes éclatent dans de nombreuses villes : Vannes, Guingamp, Morlaix... La destitution n'est pas tant celle de l'absolutisme que de la fausse alliance avec la noblesse, l'institution celle d'un peuple combatif. On retrouve pendant l'affaire Réveillon une dynamique analogue, mais cette fois avec d'un côté des employeurs alliés à la police monarchique et de l'autre des employés en colère à la perspective de n'avoir bientôt que des salaires de famine. La répression laisse des morts sur le pavé. Le cahier de doléances de ce district réclame un traitement égal de chaque vie humaine, et *in fine* que la constitution soit précédée d'une déclaration des droits de l'homme.

Ça tonne, déluge sublime, les éclairs et la foudre

Quand l'événement surgit vraiment, nul ne sait s'il sera sans lendemain ou prendra cette consistance d'événement au sens fort, c'est-à-dire laissant dans la très longue durée une empreinte irréversible qui marque une coupure de la ligne du temps entre un avant et un après. Mais cette crevasse de l'abcès constitue une nouvelle expérience commune qui permet de partager un sens commun. Celui de la possibilité de la liberté, de son effectuation, même si

elle demeure frêle et incertaine. Ainsi en va-t-il de la prise de la Bastille, qui fabrique immédiatement une mémoire instituante avec les vainqueurs de la Bastille comme nouvelles figures de héros, ses martyrs, ses monuments mémoriels du génial Palloy, réalisés dans chaque pierre massive récupérée après la démolition. Aussi au moment de se chercher des forces, convient-il de se référer à l'événement. Lorsque l'effroi rôde, comme en juin 1792, les pétitionnaires affirment : « Forcera-t-on le peuple à se reporter à l'époque du 13 juillet, à reprendre lui-même ce glaive et à venger d'un seul coup la loi outragée, à punir des coupables et les dépositaires pusillanimes de cette même loi ? Non, Messieurs, non, vous voyez nos craintes, nos alarmes et vous les dissiperez²⁴. » L'événement sublime est celui qui est à la fois endeuillé et héroïque et qui peut devenir cette institution mémorielle référente. L'orage et sa dimension quasi surnaturelle ou sacrée ne concernent pas seulement l'émeute, mais aussi le geste divin de faire des lois, parfois dans une association où l'union des législateurs et des citoyens est réclamée par ces derniers. Ainsi Varlet en appelle, quatre jours avant la prise des Tuileries, à un moment inaugural : « Être suprême²⁵, fais revivre sur un sol comblé de tes bienfaits la splendeur des vertus romaines²⁶, ces beaux mouvements de patriotisme des premiers temps de la révolution, embrase toutes les âmes ; et fais que pour exterminer les tyrans, nos législateurs, la foudre des lois à la main, deviennent tous des Brutus²⁷ ». L'image fait des législateurs des quasi-dieux qui, comme Zeus ou Jupiter, lancent la foudre. Ce pouvoir de punir en foudroyant est la justice prompte, inflexible, terrible. Elle est aussi imprégnée de l'aura sacrée des premiers législateurs révolutionnaires qui prêtèrent serment au Jeu de paume (voir ill.), au risque d'une répression qui pouvait leur coûter la vie. Dans ce risque, les législateurs se sont sacrés eux-mêmes par le serment et ont ainsi institué leur place dans le dispositif de la souveraineté populaire.

Mais quand ils font défaut, sont, de fait, défailants et défendent le pouvoir établi plutôt que le peuple souverain, comme au printemps et

²⁴ *Archives Parlementaires*, t. 45, p. 417.

²⁵ L'invocation de l'être suprême montre comment un déisme est intriqué à la religion des droits de l'homme qui vient consoler les cœurs par l'affirmation de valeurs nouvelles ici-bas.

²⁶ Cet appel aux vertus romaines n'est pas sans évoquer l'énoncé de Saint-Just, « le monde est vide depuis les romains » dans le « Rapport sur la conjuration », présenté à la Convention nationale le 11 germinal an II (31 mars 1794) ; *Œuvres complètes*, op. cit., p. 735.

²⁷ Le Brutus en question est celui qui fit mettre à mort ses fils traîtres pour défendre la république romaine. Et qui est, à la même époque, célébré sur les scènes parisiennes par la reprise de la tragédie de Voltaire.



Détail du *Serment du Jeu de paume*, gravure de Jean Pierre Marie Jazet d'après le dessin de David, 1825.

pendant l'été 1792, la voix du peuple se fait grondante, tonitrueuse, elle revendique son pouvoir souverain qui lui donne la possibilité de performer la loi, et de lui faire lancer la foudre.

Cette foudre de la loi révolutionnaire, Isnard est sans doute le premier à l'avoir appelée de ses vœux en explicitant qu'elle est compagne de l'institution de la liberté. « Je vous dirai que si nous voulons vivre libre, il faut que la loi, la loi seule nous gouverne, que sa voix foudroyante retentisse dans le palais des grands comme dans la chaumière du pauvre, et qu'aussi inexorable que

la mort, elle ne distingue ni les rangs ni les titres²⁸. » La métaphore qui est filée ici est celle de la formule janséniste bien connue de la voix du peuple comme voix de Dieu, *vox populi vox dei*. Ce dieu n'est pas le dieu d'amour qui pardonne mais bien le dieu terrible qui venge. La voix de ce dieu est orage et lance la foudre. *Dies irae* et colère du peuple sont ainsi présentés comme analogues et relevant de la même source de légitimité, rappeler la loi, la manifester lorsque plus personne ne la « fait parler²⁹ » ou, plus exactement, lorsque ceux qui ont pour fonction de la faire parler ne le font pas. « La colère du peuple, comme celle de Dieu, n'est souvent que le supplément terrible du silence des lois³⁰. » Chaque mot est ici important car Isnard, tout en déplorant qu'on puisse transformer un peuple en bourreau, loin de l'incriminer, en fait l'acteur sans médiation de la justice à rendre face à des criminels impunis. Le peuple bourreau, soulignons-le avec force, n'est pas le peuple criminel. C'est le peuple laissé seul face au « silence des lois ». Pour que ces colères ne surgissent pas dans toute leur violence, il faut que la loi soit « terrible » à leur place. La loi devient ainsi une « voix foudroyante ». La formule est forte, car la loi, dans la production du politique, est plutôt rangée traditionnellement du côté d'un *logos* politique et non du côté de cette voix tant fustigée par les classiques³¹.

Robespierre, après le 10 août puis les massacres de septembre et pour récuser la nécessité de faire le procès du roi, défend explicitement cette modalité de la foudre non seulement comme loi, mais comme acte de justice populaire :

Les peuples ne jugent pas comme les cours judiciaires ; ils ne rendent pas de sentence, *ils lancent la foudre*, ils ne condamnent pas les rois, ils les replongent dans le néant, et cette justice vaut bien celle des tribunaux. Si c'est pour leur salut qu'ils s'arment contre leurs oppresseurs, comment seraient-ils tenus d'adopter un mode de les punir qui serait pour eux un nouveau

²⁸ Maximin Isnard, lundi 31 octobre 1791, *Le Moniteur universel*, t. X, p. 269.

²⁹ Sur « faire parler la loi » et les missionnaires patriotes, on consultera Jacques Guilhaumou, *Marseille républicaine*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992.

³⁰ Maximin Isnard, lundi 31 octobre 1791, *Le Moniteur universel*, t. X, p. 269.

³¹ En effet, la tradition classique oppose la voix du peuple « gros animal populaire » au *logos* des gouvernants, renvoyant le premier à une animalité incontrôlable et menaçante, les seconds à leur responsabilité de juges du juste et de l'injuste. (Platon, *République*, IV et Aristote, *Politique*, I, cités par Jacques Rancière dans *La Méésentente, Politique et philosophie*, Paris Galilée 1995). Le couple voix / parole est ainsi devenu une figure rhétorique de la critique de la démocratie. Selon Platon, « la démocratie est le régime où la voix [...] usurpe les privilèges du *logos* ».

danger? [...] Le procès du tyran c'est l'insurrection, son jugement c'est la chute de sa puissance, sa peine, celle qu'exige la liberté du peuple³².

Cet automne-là, la cruauté est insupportable, mais la vengeance organise la légitimité d'une justice terrible face à des adversaires qui se sont comportés en ennemis. Il ne s'agit plus d'exploser, mais de fonder. Victor Hugo, qui pourtant même face à Napoléon III ne voulait pas répéter la terreur révolutionnaire, semble en comprendre le caractère ambivalent dans *Quatrevingt-treize* : « Les grandes choses s'ébauchent. Ce que fait la révolution en ce moment est mystérieux. Derrière l'œuvre visible, il y a l'œuvre invisible. L'une cache l'autre. L'œuvre visible est farouche, l'œuvre invisible est sublime³³. » C'est l'œuvre de la déclaration des droits en actes, et des mœurs républicaines.

Ramasser les branches, réparer les morceaux

Mais il faudra réparer, car ce qui est farouche fait malgré tout des dégâts.

Chez un Saint-Just par exemple, il n'y a point de table rase possible après la lutte des factions, mais les institutions civiles à créer sont créditées d'une double puissance, instituer et réparer, et s'il faut les réinventer et protéger leur épanouissement, c'est que « ceux qui survivent aux grands crimes sont condamnés à les réparer³⁴ ». Qu'on ne se méprenne pas : les grands crimes sont ceux des contre-révolutionnaires qui ont donné l'obligation aux révolutionnaires de déclencher des « orages » et de faire usage de la foudre des lois. Si ce ne sont pas les révolutionnaires qui ont été criminels, ce sont eux qui doivent désormais agir pour régénérer la société foudroyée par l'orage explosif. Il ne peut y avoir de solution de continuité. On ne pourra soigner des déchirures par d'autres déchirures. Il faut donc penser l'implémentation du devoir-être sur l'existant et penser le rythme, c'est-à-dire la séquentialité temporelle et la lenteur de ce travail politique. On ne peut pas faire comme si la période de la Terreur n'avait pas produit des obstacles d'un nouvel ordre. Il ne suffira pas de revenir au gouvernement constitutionnel imaginé au printemps 1793, il ne suffira pas de sortir de la Terreur en supprimant les institutions politiques et administratives qu'elle a créées. Car les mœurs ne sont pas encore celles d'une république. « S'il y avait des mœurs tout irait bien ; il faut des institutions pour les épurer. Il faut tendre là ; voilà ce qu'il faut faire ; tout le reste s'ensuivra³⁵. » Mais qu'est-ce à dire ?

³² Maximilien Robespierre, 3 décembre 1792, *Œuvres de Maximilien Robespierre*, Publication de la Société des études robespierristes, Phénix éditions, 2000, p. 123-127.

³³ Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1988, p. 517.

³⁴ Antoine Louis de Saint-Just, 26 germinal an II, *OC*, p. 749.

³⁵ Antoine Louis de Saint-Just, *OC*, p. 1135.

Laisser le peuple redevenir son propre souverain comme il l'avait expérimenté de 1789 à 1792 dans une souveraineté en actes créatrice et le laisser apprendre désormais à exploser doucement et non pas dans l'orage sublime? Nul ne peut vouloir refaire l'expérience à ce prix, dira Kant, mais comment ne pas être admiratif de ce penchant moral du genre humain dont témoigne la Révolution française? De fait, elle aura aussi été pour chacun de ses protagonistes une séquence de prise de conscience.

Chacun sait désormais que l'explosion comme telle est une destruction, et que si la colère, l'indignation, l'enthousiasme, la joie, la haine même sont facteurs d'orages explosifs, ils peuvent devenir contre-productifs si la violence déployée ne protège pas la sensibilité des acteurs. Il faut donc retenir cette trop grande violence. Exploder doucement pour destituer et immédiatement fonder des institutions qui consolident le projet social et politique poursuivi. Instituer.

Si l'on ne trouve pas les bons lieux, – la salle du Jeu de paume pour se réfugier, le Champ-de-Mars pour se retrouver, l'autel de la patrie au village pour fêter une naissance –, les bons gestes qui permettent de jongler entre expressivité et repos – chanter, prêter serment, courir sans pour autant désespérer –, alors l'explosion sera condamnée à n'être qu'une figure carnavalesque. L'orage explose, feu d'artifice et puis c'est fini. La consommation a eu lieu et l'ordre se maintient voire la stratocratie apparaît... Hantise révolutionnaire.

Morale

Peut-être que le propre d'une révolution à venir serait de maintenir le petit feu des petites explosions mais qui chacune menacerait d'une insurrection plus radicale, plus risquée de part et d'autre de la ligne d'affrontement.

Régler un moteur politique, voilà sans doute la question d'actualité, pour qu'il n'y ait ni surchauffe ni refroidissement glaçant. C'est pourquoi les métaphores de l'énergie, de l'électricité, voire de la foudre des dieux et de la loi, celle qui détruit l'ennemi, sont celles des révolutionnaires français, plus que celle de l'orage en fait, qui, une fois passé, ne transforme pas la situation mais aura laissé des traces d'effroi là où les gestes étaient pourtant sublimes.